

Assemblée Générale Fondatrice du REEV-Med.



Liens entre les Etablissements d'enseignement vétérinaire et les Organismes statutaires vétérinaires, le cas du Maroc

❖ **Présenté par : Docteur Med Amine ABI**

Ordre National des Vétérinaires



Rabat, Maroc, 27 – 28 septembre 2012

Assemblée Générale Fondatrice du REEV-Med.



Liens entre l'Instituts Agronomique et Vétérinaire Hassan II et l'Institution Ordinale Vétérinaire Marocaine



Rabat, Maroc, 27 – 28 septembre 2012

Assemblée Générale Fondatrice du REEV-Med.



**D'où est venue l'idée de
collaboration entre l'ONV
et l'IAV Hassan II ?**



Rabat, Maroc, 27 – 28 septembre 2012

Assemblée Générale Fondatrice du REEV-Med.



- **Mission dévolues par la Loi à l'ONV :**
- **Composition Ordinale :**

Rabat, Maroc, 27 – 28 septembre 2012



Assemblée Générale Fondatrice du REEV-Med.



➤ **Mission dévolues par la Loi :**

- ✓ L'ONV donne avis sur les questions relatives à la pratique générale de la médecine, ou chirurgie vétérinaires qui lui sont soumises pour examen par l'Administration;
- ✓ L'ONV donne également son avis sur les projets de lois et règlements concernant la profession de vétérinaire ou son exercice et sur toutes autres questions s'y rapportant dont il est saisi par l'Administration;
- ✓ L'ONV désigne ses représentants auprès des commissions administratives où l'Ordre est représenté conformément à la législation et/ou à la réglementation en vigueur.

➤ **Composition Ordinale : de type Collégial**



Assemblée Générale Fondatrice du REEV-Med.



Composition du Conseil National de l'Ordre National des Vétérinaires :

- Un Président :
 - Un Conseiller juridique :
 - Deux membres des F.A.R :
 - Dix membres privés :
 - Trois membres enseignants :
 - Cinq membres des services de l'Etat :
- Nommés par sa majesté**
- Désignés par sa majesté**



Assemblée Générale Fondatrice du REEV-Med.



Trois commissions de collaboration

À savoir :

Rabat, Maroc, 27 – 28 septembre 2012



Assemblée Générale Fondatrice du REEV-Med.



- **Commission de l'Enseignement et de la formation :**
- **Commission de l'Exercice de la Clinique Ambulante :**
- **Commission des Equivalence des diplômes de docteur vétérinaire délivrés par les établissements étrangers d'enseignement vétérinaire:**



Assemblée Générale Fondatrice du REEV-Med.



➤ Commission de l'Enseignement et de la formation :

✓ Formation continue postuniversitaire non diplômante :

- En Aviculture;
- En médecine Equine;
- En médecine Canine;
- En médecine Bovine;
- En Epidémiologie-surveillance;
- En Anesthésie et Chirurgie.



Assemblée Générale Fondatrice du REEV-Med.



➤ Commission de l'Enseignement et de la formation : (suite)

- ✓ Statut des Enseignants Chercheurs de l'IAV Hassan II :
- ✓ Centre Hospitalier Universitaire Vétérinaire : CHUV.



Assemblée Générale Fondatrice du REEV-Med.



➤ Commission de l'Exercice de la Clinique Ambulante :

- ✓ **Collaboration entre les différents Départements Vétérinaires et les Cabinets ou Cliniques Vétérinaires Privés:**
- ✓ **Projet de Contrat programme pour la Clinique Ambulante : pour codifier le profil pédagogique, la période, le nombre de sorties annuelles et surtout la délimitation des responsabilités Enseignants / Vétérinaire Praticien Sanitaire Encadrant.**



Assemblée Générale Fondatrice du REEV-Med.



➤ Commission des Equivalence des diplômes :

(Note Circulaire N° 3567/DE/DSA/SPM du 11 juin 2002)

✓ **Guichet Unique :**

✓ **Commission Tripartite : 3 Institutions**

ONSSA / IAV Hassan II / ONV

✓ **Composition du Jury des examens :**

- **04 Pr.ch de l'IAV Hassan II au minimum;**
- **02 Représentants de l'ONV;**
- **01 Représentant del'ONSSA.**





FICHE CHRONOLOGIQUE RELATIVE A L'EQUIVALENCE DU DIPLOME DE DOCTEUR VETERINAIRE

Avis d'examen

Procédure d'obtention d'équivalence

Fiche de renseignement / demande

Récépissé de dépôt du dossier

Documents pour préparer l'examen

Dahir portant loi n° 1-93-230 DU 06 octobre 1993
Relatif à l'Ordre Nationale des Vétérinaires

Décret n° 2/94/264 du 09 juin 1995 pris pour application du
Dahir portant loi n° 1-93-230 DU 06 octobre 1993

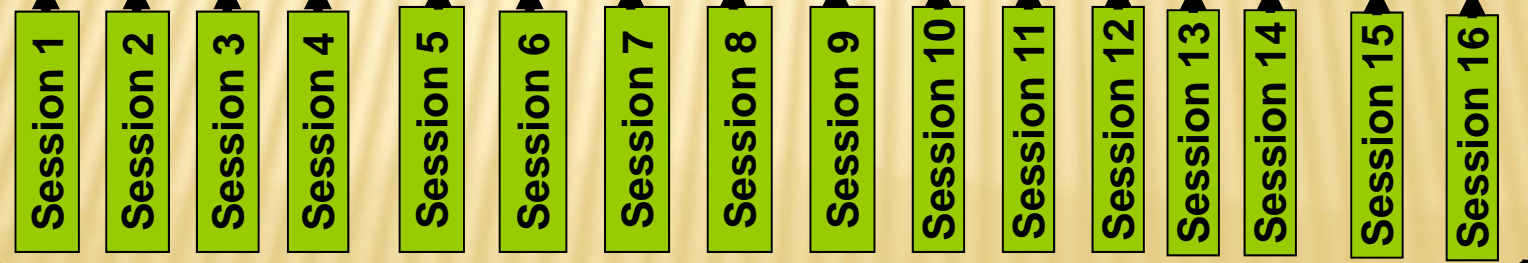
Note Circulaire N° 1605/DRH/DGAP du 12 février 1997

Décret n° 2-01-333 du 21 juin 2001 relatif aux
conditions et à la procédure de l'octroi des
équivalences de diplômes de l'enseignement
supérieur

Convention : ONV
et IAV Hassan II

GUICHET UNIQUE
COMMISSION TRIPARTITE

Note Circulaire N° 3567/DE/DSA/SPM du 11 juin 2002



Décisions ministérielles annuelles : Jury et Examen

Assemblée Générale Fondatrice du REEV-Med.



RESUME DES 15 SESSIONS PRECEDENTES

	Session 1	Session 2	Session 3	Session 4	Session 5	Session 6	Session 7	Session 8	Session 9	Session 10	Session 11	Session 12	Session 13	Session 14	Session 15	TOTAL
Date	21/10/1997 26-28/11/97	2-4/06/98	13-14/10/98	11-15/10/99	19-23/06/00 et 26/06/00	25-30/06/01	21-26/06/02	20-24/10/03	22-26/11/04	21-25/11/05	12-16/02/07	18-22/02/08	23-27/02/09	22-26/02/10	21-25/05/11	Au 25/05/11
Nouveaux candidats	18	7	9	16	10	18	14	8	9	4	10	5	7	6	6	147
Total candidats	18	14	14	26	24	31	24	16	18	12	19	12	11	10	14	263
Total des admis	6	7	10	13	11	14	18	4	7	3	9	5	9	5	5	126
Nouveaux admis	6	5	7	9	8	10	12	4	5	2	6	4	5	3	3	89
% réussite nouveaux	33	71	78	56	80	56	86	50	56	50	60	80	71	50	50	71,31
% réussite / passage	33	50	71	50	46	45	75	25	39	25	47	42	82	50	36	65,11

Effectif moyen par session =

20

% moyen de réussite pour les 15 sessions précédentes =

65,11

% de réussite (nouveaux candidats) pour les 15 sessions précédentes =

71,31



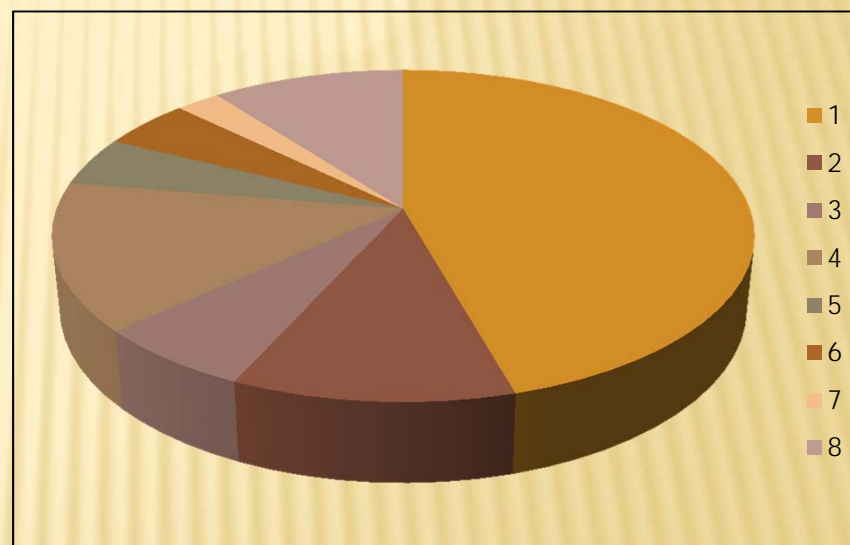
Rabat, Maroc, 27 – 28 septembre 2012

Assemblée Générale Fondatrice du REEV-Med.



DEVENIR DES CANDIDATS ADMIS DES QUINZE SESSIONS PRECEDENTES

CATEGORIES	Nbre	%	L
Praticiens	57	45,60	1
Salariés en Industries Pharmaceutiques	14	11,20	2
Salariés en Industries de Transformations	8	6,40	3
Administrations	18	14,40	4
Etudes Post-universitaires	6	4,80	5
Affaire Personnelle en relation avec l'Elevage	6	4,80	6
Affaire Personnelle en relation hors l'Elevage	3	2,40	7
Autres	13	10,40	8
Totaux	125	100	



Rabat, Maroc, 27 – 28 septembre 2012

Assemblée Générale Fondatrice du REEV-Med.



PAYS DE PROVENANCE DES CANDIDATS

AU 21/05/2012

N°	Nom d'établissement	Pays	Nb candidats / Ecole	Nb candidats / pays	%
1	Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort	France	2	2	1,27 %
2	Ecole Nationale de Médecine Vétérinaire de Sidi Thabet	Tunisie	22	22	13,92 %
3	Centre Universitaire de Tiaret, Institut des Sciences Vétérinaires	Algérie	4	4	2,53 %
4	Fachbereich Veterinärmedizin der Freien Universität Berlin	Allemagne	4	4	2,53 %
5	Université de Liège	Belgique	1	1	0,63 %
6	Université de Montréal - Faculté de Médecine Vétérinaire	Canada	1	1	0,63 %
7	Université de Cordoue, Faculté Vétérinaire	Espagne	3	4	2,53 %
8	Universidad Cardenal Herrera		1		
9	Université de Médecine Vétérinaire de Bagdad	Iraq	1	1	0,63 %
10	Université El Fateh	Lybie	1	1	0,63 %
11	Université des Sciences Agricoles et Médecine Vétérinaire de Banat	Roumanie	23	23	14,56 %
12	Académie d'Etat de Médecine Vétérinaire de Saint Petersburg	Russie	30	52	32,91 %
13	Académie de la Médecine Vétérinaire d'Etat de Kazan Bauman		5		
14	Académie d'Etat de Médecine Vétérinaire de Moscou		11		
15	Université d'Etat Agraire de Kouban		5		
16	Université Agraire d'Etat de Voronej Glinka		1		
17	Ecole Inter-Etat des Sciences et Médecine Vétérinaires – Dakar	Sénégal	1	1	0,63 %
18	Université Al Baath, Faculté de Médecine Vétérinaire	Syrie	1	1	0,63 %
19	Université Nationale Agraire	Ukraine	11	36	22,78 %
20	Académie d'Etat Zoovétérinaire de Kharkov		17		
21	Académie d'Etat Agraire de Poltava		5		
22	Université Nationale Agraire de Lugansk		3		
TOTAL CANDIDATS (16 EME SESSION) au 21/05/2012			153	153	96,84 %

Rabat, Maroc, 27 – 28 septembre 2012

Assemblée Générale Fondatrice du REEV-Med.



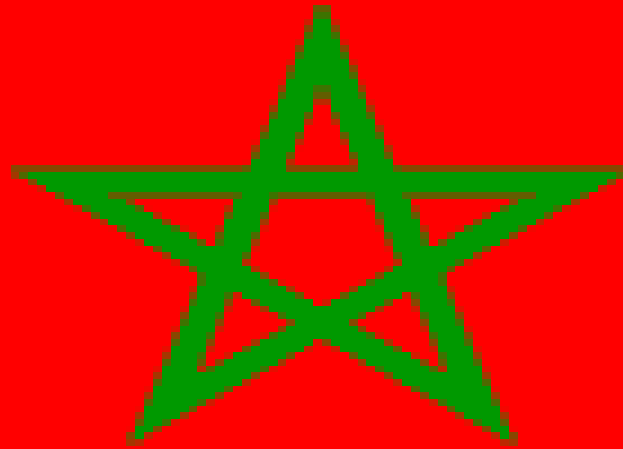
LES ATTENTES DE L'ORDRE NATIONAL VÉTÉRINAIRE

1. Harmonisation des procédures des Équivalences entre les Établissements adhérents au REEV-Med.
2. Étude objective sur les besoins du Marché Vétérinaire méditerranéen.
3. Adéquation formation par rapport aux besoins du Marché.





Oie



Merci pour votre attention

